

Philippe Bardon

## La débilité comme position subjective

*Dans ce travail, j'ai souhaité interroger le phénomène de la débilité. Ma démarche consiste à prendre connaissance des travaux antérieurs dans le but d'en dégager les repères cliniques et théoriques qui permettront d'orienter au mieux ma pratique, plus particulièrement avec les enfants. Je remercie les membres du cartel, Chantal Sourou, Danielle Poulmarc'h, Marie-Ève Ciota et Claudine Beaussier dans sa fonction de plus-un <sup>1</sup>.*

Je commencerai en évoquant les travaux de Maud Mannoni, publiés en 1964 sous le titre *L'Enfant arriéré et sa mère* <sup>2</sup>. Cette désignation obsolète d'*enfant arriéré* laisse déjà entendre des perspectives d'évolutions plutôt restreintes, dans le discours de l'époque.

Les enfants que Maud Mannoni reçoit pendant sa consultation ont vécu des complications d'ordre somatique survenues pendant la grossesse de la mère, lors de l'accouchement ou au cours de la petite enfance. Par conséquent, le quotidien de ces jeunes enfants est organisé en fonction de leur dépendance aux soins médicaux d'une part et aux soins de la mère d'autre part. Dans un tel contexte, on peut se faire une idée du bain de langage qui attend les jeunes sujets à leur venue au monde : c'est un langage médicalisé, un langage de spécialistes, dévolu au milieu scientifique.

Maud Mannoni décrit aussi la dynamique familiale particulière qui peut s'instaurer à partir du moment dramatique où une mère apprend que son enfant n'est pas normal. La mère, dit-elle, décuple d'attention à l'égard de son enfant souffrant. En lieu et place de la

1. Exposé le 7 avril 2009 dans le cadre du séminaire des cartels de Bordeaux, ce travail fait suite au texte « Autour de RSI » élaboré en cartel l'an dernier.

2. M. Mannoni, *L'Enfant arriéré et sa mère*, Paris, Seuil, 1964.

relation à *l'enfant idéalisé* dont elle aurait à faire un deuil normal, la mère peut se trouver isolée dans les affres de la culpabilité et de la dévalorisation. Un violent face-à-face avec le réel. Les pères sont alors systématiquement à l'écart de la relation mère-enfant. Au résultat, dans une sorte de perversion de fait, contextuelle, l'enfant reste l'objet des soins de la mère, et la séparation entre la mère et l'enfant n'a pas lieu.

L'intérêt du travail de Maud Mannoni est de témoigner de la dynamique subjective qu'elle observe du côté de la mère ainsi que du côté de l'enfant, quelle que soit la nature des souffrances somatiques réelles subies autour de la naissance. Lors des cures qu'elle dirige, et dont elle rend compte dans son ouvrage, Maud Mannoni situe l'enfant comme un sujet en position particulière dans le fantasme maternel.

Sa contribution consiste à réintroduire du sujet là où les explications naturelles (par exemple le destin) referment la question au même titre que les explications médicales. C'est parce que Maud Mannoni suppose un sujet qu'elle propose pour ces enfants – dits arriérés – ce qu'elle nomme *une cure psychanalytique*. On peut dire qu'en cela Maud Mannoni, en 1964, entame un tabou.

En effet, jusqu'à cette époque, le concept de débilité reste enferré dans son origine de débilité organique. Ce n'est qu'avec le début du xx<sup>e</sup> siècle que son utilisation sera étendue au mental, pour désigner des individus aux aptitudes intellectuelles limitées. Et c'est à partir de cette perspective déficitaire que les prises en charge institutionnelles sont orientées dans une visée de rééducation. Or, comme l'écrit Maud Mannoni, « la débilité conçue comme déficit capacitaire *isole* le sujet dans son défaut. À chercher à la débilité une cause définie, on nie qu'elle puisse avoir un *sens*, c'est-à-dire une histoire, ou qu'elle puisse correspondre à une *situation*. [...] C'est pourquoi, l'étude du débile, comme celle du psychotique, ne se limite pas au sujet, mais commence par la famille <sup>3</sup> ». À partir de quoi, Maud Mannoni choisit d'en passer par les parents pour comprendre le sens de la débilité de l'enfant. De fait, elle situe résolument la débilité du côté du symptôme.

3. *Ibid.*, p. 68-69.

Assurément, le travail de Maud Mannoni reste une référence. Toutefois, je constate aussi que son approche associe débilite et structuration psychotique. En effet, cette clinicienne est très explicite sur ce qui lui paraît être le ressort essentiel de ces situations, à savoir la relation duelle mère-enfant, sans intervention d'une parole paternelle. Au final, elle observe un ratage de la séparation de la mère et de l'enfant, lequel reste en place d'objet.

C'est ce que nous retrouvons dans le chapitre intitulé « La relation fantasmatique de l'enfant à sa mère », où Mannoni expose sa thèse : « Nous avons vu à quel point l'enfant retardé et sa mère forment, à certains moments, un seul corps, le désir de l'un se confondant avec le désir de l'Autre, si bien que tous deux semblent vivre une seule et même histoire. Cette histoire a pour support, sur le plan fantasmatique, un corps atteint, dirait-on, de blessures identiques, qui ont pris une marque signifiante. Ce qui, chez la mère, n'a pu être résolu au niveau de l'épreuve de castration, va être vécu en écho par l'enfant qui, dans ses symptômes, ne fera souvent rien d'autre que faire "parler" l'angoisse maternelle<sup>4</sup> ».

Donc, nous retiendrons dans un premier temps que, pour Mannoni, le corps de l'enfant pas plus que son désir ne sont différenciés du corps et du désir de la mère. Il n'y a pas séparation.

Maud Mannoni comptait parmi les élèves de Lacan et nous trouvons dans le *Séminaire XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, un commentaire concernant son travail.

Dans le séminaire, Lacan soutient la thèse de Mannoni, mais à une différence près. En effet, si Mannoni situe la non-séparation, c'est-à-dire ce qui fait UN, au niveau du corps de la mère et de l'enfant, Lacan, lui, maintient qu'il y a du UN, mais déplace ce UN au niveau du langage. Il nomme ce UN *holophrase*. Je cite textuellement l'intervention que lui consacre Lacan dans ce séminaire :

« J'irai jusqu'à formuler que, lorsqu'il n'y a pas d'intervalle entre S1 et S2, lorsque le premier couple de signifiant se solidifie, s'holophrase, nous avons le modèle de toute une série de cas – encore que, dans chacun, le sujet n'y occupe pas la même place. [...] C'est pour autant que, par exemple, l'enfant, l'enfant débile, prend la place, au tableau, en bas et à droite, de ce S, au regard de ce quelque chose à quoi la mère

4. *Ibid.*, p. 78-79.

le réduit à n'être plus que le support de son désir dans un terme obscur, que s'introduit dans l'éducation du débile la dimension psychotique. C'est précisément ce que notre collègue Maud Mannoni, dans un livre qui vient de sortir et dont je vous recommande la lecture, essaie de désigner à ceux qui, d'une façon quelconque, peuvent être commis à en lever l'hypothèque.

C'est assurément quelque chose du même ordre dont il s'agit dans la psychose. Cette solidité, cette prise en masse de la chaîne signifiante primitive, est ce qui interdit l'ouverture dialectique qui se manifeste dans le phénomène de la croyance<sup>5</sup>. »

On peut donc dire qu'en 1964, Lacan décale sur le plan du langage ce que Maud Mannoni situait comme non séparé au niveau du corps de la mère et de l'enfant. Ce mot, *holophrase*, Lacan le laissera de côté après le *Séminaire XI*, pour le remplacer par le mot *UN*, un tout seul.

Mais, bien que ce signifiant ne soit par repris par la suite, je me suis intéressé à la façon dont Lacan définit ce qu'il nomme *holophrase*, dans le *Séminaire VI, Le Désir et son interprétation*<sup>6</sup>.

*L'holophrase*, c'est la phrase en tant que « tout ».

Dans son exposé, Lacan propose de distinguer niveau de l'énoncé et niveau de l'énonciation. Ces deux niveaux sont représentés par les deux lignes au bas du graphe du désir<sup>7</sup>.

Par niveau de l'énoncé, Lacan désigne le niveau des signifiants, signifiants qui préexistent à la naissance du sujet et que l'on situe au lieu de l'Autre, A. Ces signifiants, placés dans un ordre synchronique, constitueront une phrase. Mais, pour que ces signifiants existent, il faut que quelqu'un les prononce, tout au moins pour l'enfant. Et c'est à ce niveau-là, au niveau de l'acte d'énoncer les signifiants, que Lacan situe le deuxième niveau, celui de l'énonciation.

Pour illustrer le phénomène de l'*holophrase*, Lacan propose deux exemples, sous la forme de deux exclamations : « Du pain » et « Au secours ! ». Cette forme de phrase prend ici une valeur tout

5. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 215.

6. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VI, Le Désir et son interprétation*, publication de l'Association freudienne internationale, leçon du 3 décembre 1958, p. 84-92.

7. *Ibid.*, p. 37.

à fait pressante, exigeante. Et ce qui surgit dans la phrase, c'est au premier plan le besoin, « le sujet en tant que besoin », nous dit Lacan, « exprimé d'une façon déformée mais du moins monolithique, à ceci près que le monolithe dont il s'agit, c'est le sujet lui-même à ce niveau qui le constitue <sup>8</sup> ».

On peut dire que lorsqu'il s'agit d'une *holophrase*, le sujet n'y apparaît pas comme dégagé de l'énoncé. Ce sujet se confond avec l'énoncé. Une autre formulation reviendrait à dire que le niveau du sujet est identifiable à son message. (Le sujet en question ici ne peut être qu'un sujet théorique, un sujet mythique, bien sûr.)

À la différence, ce qui se produit au niveau de l'énonciation est tout à fait autre chose. Ce qui marque la différence, c'est que dans l'énonciation, le sujet se compte. Lacan propose la formulation suivante : « J'ai trois frères, Paul, Ernest et moi <sup>9</sup>. » Cette proposition amusante permet une illustration de ce que signifie le fait de se compter, pour le sujet qui parle. Mais surtout, avec cette phrase, nous entendons la distinction entre le *Je* en tant que sujet de l'énoncé (c'est-à-dire le *Je* de j'ai trois frères) et le *Je* au niveau de l'énonciation, ici représenté par le vocable « moi » que l'on entend à la fin de la phrase (Paul, Ernest – et moi).

De la même façon, une autre illustration avec la phrase « je ne dis pas <sup>10</sup> » nous permet d'entendre la distance qui sépare les deux lignes distinctes : ici, le *Je* de l'énonciation contredit le *Je* de l'énoncé, puisque le sujet dit qu'il ne dit pas.

Ainsi, nous dit Lacan, « il est clair qu'il faut qu'un pas soit franchi pour qu'en somme, ce dont il s'agit, à savoir que la distinction du *Je* en tant que sujet de l'énoncé et du *Je* en tant que sujet de l'énonciation, soit faite, car c'est cela dont il s'agit <sup>11</sup> ».

Que ces lignes soient deux, ajoute Lacan, je le cite, « ça n'est pas que chacune représente une fonction – c'est que toujours cette duplicité, chaque fois qu'il va s'agir des fonctions du langage, nous devons la retrouver <sup>12</sup> ». Il ajoute : « Le rapport de l'une à l'autre de

8. *Ibid.*, p. 84.

9. *Ibid.*, p. 85.

10. *Ibid.*, p. 95.

11. *Ibid.*, p. 85.

12. *Ibid.*, p. 86.

ces deux lignes, du procès de l'énonciation au procès de l'énoncé, c'est bien simple, c'est toute la grammaire ! »

En effet, dans une formulation du genre : « Je ne savais pas qu'il fût mort », on entend que la première partie de cette phrase conjuguée à l'imparfait relève de l'indicatif, « je ne savais pas », alors que la suite, « qu'il fût mort », correspond au subjonctif. Lacan dit de cet exemple que ce n'est pas d'un repérage temporel qu'il s'agit, mais d'un repérage tentionnel, repérage qui s'exprime dans la différence de temps entre les deux lignes et qui renvoie à « la topologie du désir <sup>13</sup> ». Ici donc, le sujet n'est plus monolithe, on entend bien la distance entre le fait en question et le sujet qui évoque ce fait.

Alors, « par quelles voies empiriques le [jeune] sujet accède-t-il à cette possibilité ? » Je cite Lacan :

« [...] toute parole part de ce point de croisement que nous avons désigné par le point A, c'est-à-dire que toute parole en tant que le sujet y est impliqué, est discours de l'Autre. C'est pour cela précisément que, d'abord, l'enfant ne doute pas que toutes ces pensées soient connues [...] l'enfant ne doute pas un seul instant que ce qui représente pour lui ce lieu où se tient ce discours, c'est-à-dire ses parents, ne sachent toutes ces pensées.

C'est en tous cas son premier mouvement, c'est un mouvement qui subsistera aussi longtemps qu'il ne sera pas introduit quelque chose de nouveau <sup>14</sup> [...] ».

Ce quelque chose de nouveau dont parle Lacan, c'est ce qui se produit lorsque l'enfant, à un moment donné, s'aperçoit que l'adulte censé connaître toutes ses pensées ne les connaît en réalité pas du tout. L'adulte ne sait pas. Et c'est précisément par l'intermédiaire de ce « il ne sait pas » appliqué *via* l'adulte à l'Autre, A, lieu de sa parole et gîte de ses pensées, que peut s'introduire la dimension de l'*Unbewusste*... c'est-à-dire l'inconscient. C'est ce que dit Lacan en décembre 1958.

Sur ces mots, je referme le *Séminaire VI*, pour faire place à quelques remarques personnelles. En effet, ce qui ressort de ces lectures, c'est que jusqu'au *Séminaire XI* inclus, le phénomène de la débilité est infléchi systématiquement du côté de la structuration

13. *Ibid.*, p. 89.

14. *Ibid.*, p. 88-89.

psychotique. Or, il me semble que cette conception peut être mise en question.

En effet, certains d'entre nous, dans leur pratique, auront pu observer cette apparente docilité des sujets dits débiles. Des sujets qui se conforment au discours de l'Autre ou, en tout cas, qui n'interrogent pas. À l'école, ces mêmes sujets n'apprennent pas non plus. Tout porte à penser que le débile s'interdit de savoir.

À la différence, le plus souvent, les sujets psychotiques apprennent. Ils apprennent dès lors qu'ils ont pu repérer et adopter les codes à partir desquels s'organisent les relations sociales. Ce que l'on observe régulièrement, c'est justement que les enfants psychotiques ne supportent pas de ne pas savoir, ils ne supportent pas le manque à savoir. Pour eux, toute rencontre énigmatique peut être déstabilisante.

Donc, une différence majeure entre sujets psychotiques et sujets débiles pourrait bien porter sur le rapport au savoir :

- en effet, les sujets psychotiques ne supportent pas le manque à savoir, quitte à produire un savoir délirant, mal adapté socialement, à partir d'une certitude concernant le désir de l'Autre toujours menaçant ;

- de leur côté les sujets débiles, *a priori*, supportent bien le manque à savoir. Ils semblent fonctionner sans questions ni certitudes. Tout porte à croire que le sujet débile s'accommode particulièrement bien que l'autre sache à sa place. Il n'exprime ni méfiance ni critique. Mais la conséquence de cette inhibition quant au savoir, c'est que le sujet reste calé sur le discours de l'Autre.

Que le sujet débile se range au discours de l'Autre, ce n'est pourtant pas exactement ce que dit Lacan. J'ai trouvé, dans le séminaire ...*Ou pire*, une définition de la débilité en termes de discours. Je cite Lacan :

« J'appelle débilité mentale le fait qu'un être, un être parlant, ne soit pas solidement installé dans un discours. C'est ce qui fait le prix du débile. Il n'y a aucune autre définition qu'on puisse lui donner, sinon d'être ce qu'on appelle un peu à côté de la plaque, c'est-à-dire qu'entre deux discours, il flotte. Pour être solidement installé comme sujet, il faut s'en tenir à un discours ou bien savoir ce qu'on fait. Mais ce n'est pas parce qu'on est en marge qu'on sait ce qu'on dit <sup>15</sup> [...]. »

15. J. Lacan, ...*Ou pire*, séminaire inédit, leçon du 15 mars 1972, p. 77.

À cette définition de 1972, qui est une référence dans l'enseignement de Lacan, succède une proposition partiellement différente, formulée par Colette Soler dans son cours *Le Symptôme et l'analyste*. Elle y présente le sujet débile comme celui qui parle le discours de l'Autre :

« [...] l'enfant débile est l'enfant qui, tout simplement, fait de son être un support à un signifiant de la mère, que la mère lui impute. Il se prête à s'inscrire sous le signifiant que la mère lui a proposé. Autrement dit, ça donne ces figures de docilité pathologique, si je puis dire, qui président à des sujets hyperconformes qui tiennent le discours de l'Autre, qui le restituent, qui parlent non seulement la langue de l'Autre – ça, c'est le cas de tout le monde – mais le discours de l'Autre <sup>16</sup>. »

Autant dire, me semble-t-il, un sujet qui, au-delà de l'énoncé, va ajuster son dire sur le niveau d'énonciation de l'Autre.

Nous arrivons à la fin de cet exposé. Il y aurait possibilité de développer beaucoup plus chacun des points évoqués. On pourrait aussi souligner d'autres approches, comme celle du débile au service de la vérité du couple parental, approche que Lacan formule, en 1969, dans son séminaire *D'un Autre à l'autre*, dans la leçon du 12 février.

Mais déjà, la lecture de ces différents travaux permet de constater que la clinique de la débilité s'avère complexe, et qu'il aura fallu beaucoup de rigueur à ceux qui en cherchent les contours théoriques, même si, au résultat, les abords ne se recouvrent que partiellement.

Pour ma part, en ce qui concerne le lien entre théorie et pratique, je reste orienté par l'idée que la débilité a une fonction, autrement dit que ça sert à quelque chose. Comme le disait Maud Mannoni, la débilité a un sens. Je vais donc terminer en essayant de situer la débilité dans une perspective structurale. Pour cela, je m'appuierai sur la topologie et le séminaire *RSI*.

En se reportant au triskel des trois plans d'ex-sistence de *RSI* <sup>17</sup> (fig. 5), on voit sur la partie haute un vide nommé I, c'est-à-dire le trou de l'imaginaire qui fait ex-sister l'espace du préconscient

16. C. Soler, *Le Symptôme et l'analyste*, cours 2004-2005, leçon du 20 avril, p. 148.

17. Ici reproduit par la figure 5, ce schéma est représenté dans *L'Inconscient lacanien*, séminaire d'École 2005-2006 à Toulouse, publication par L'en-je lacanien en supplément au n° 7, p. 19.



freudien, autrement dit l'espace du mental, le lieu de la représentation, ou encore l'espace qui permet de lire entre les lignes, comme le dit Lacan (dans la leçon du 10 décembre 1974). C'est à partir de cette surface qui ex-siste du fait de l'imaginaire que l'inhibition s'imisce comme un effet possible de cet imaginaire dans le trou du symbolique. C'est ce par quoi, dit Lacan, nous sommes tous voués à la débilité mentale.

Tous... mais chez certains sujets, cet effet est particulièrement marqué. Michel Bousseyroux, dans son séminaire d'École *L'Inconscient lacanien*, avance que, pour certains sujets, le vide du symbolique peut être saturé par un effet de l'imaginaire sous la forme de l'inhibition. Je le cite : « Il y a des personnes chez lesquelles il y a un bug du symbolique, qui tient à ce que l'inhibition l'enraye totalement, de sorte que l'on pourrait dire que chez eux il y a l'inhibition, l'imaginaire et le réel <sup>18</sup>. »

Il me semble que cette description correspond à ce qui pourrait être une figure topologique de la débilité. En effet, Michel Bousseyroux, dans le même séminaire d'École, fait la démonstration de deux nouages borroméens possibles au quatrième rond : d'un côté le nouage possible par le symptôme, de l'autre le nouage par l'inhibition <sup>19</sup> (fig. 3).

Avec *RSI* et la topologie, il me semble possible d'avancer que si l'inhibition a une fonction de nouage de la structure subjective, alors la débilité se présente comme conséquence de cette modalité de nouage.

On pourra aussi observer que ce nouage par l'inhibition au quatrième rond est topologiquement distinct des nouages à trois, nouages à trois ronds, qui correspondent aux structures psychotiques <sup>20</sup> (fig. 1 et 4), c'est-à-dire lorsque le Nom-du-Père n'est pas en fonction.

18. *Ibid.*, p. 19.

19. Ces deux nouages sont ici représentés dans la figure 3. On les trouvera présentés par M. Bousseyroux dans *L'Inconscient lacanien*, *op. cit.*, p. 90.

20. Nouages à trois, ici représentés figure 4, et nœud de trèfle de la structure paranoïaque, figure 1. Extraits de M. Bousseyroux, *Clinique des psychoses, théorie de la psychanalyse*, séminaire d'École 2004-2005 à Toulouse, publication par L'en-jé lacanien, p. 11 et 69.

En ce sens, la topologie permettrait de soutenir que la débilité, en tant que conséquence du recours massif à l'inhibition, n'est pas à envisager du côté de l'organisation psychotique. Ce nouage au quatrième rond par la signification phallique, dans sa fonction de nomination, à savoir ce qui fait Nom-du-Père, ici sur le mode de l'inhibition, renvoie à une modalité de structuration névrotique.

Reste maintenant à savoir jusqu'à quel point ces hypothèses pourront résister à la contradiction. Le débat est engagé dans notre cartel, autour d'une confrontation à la pratique. Par exemple, que dire des sujets psychotiques qui se débilitent ? Ou encore, ne peut-on pas déloger un enfant de sa position de sujet débile ? Et si c'est le cas, comment procéder concrètement ? Nul doute que de nouvelles questions viendront de la clinique.

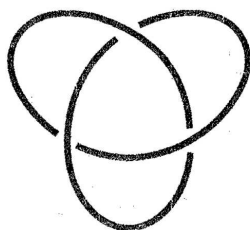


Fig. 1. Le nœud de trèfle de la paranoïa,

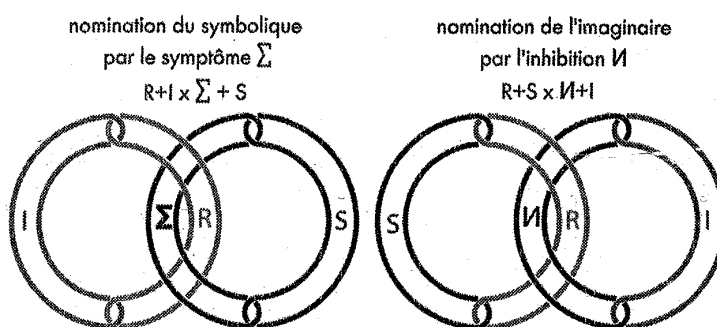


Fig. 3. Les deux nouages borroméens au quatrième rond

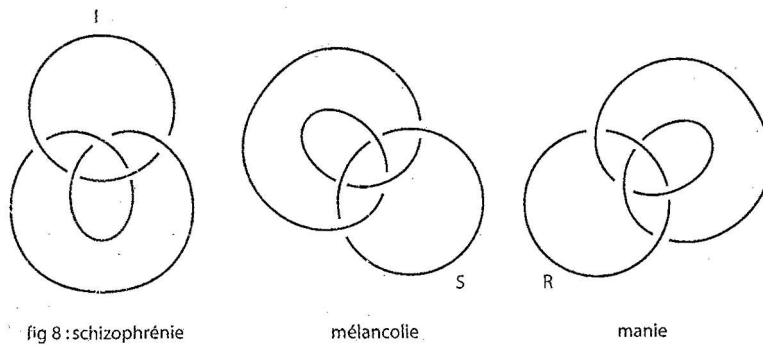


Fig. 4

